

Ce qui m'inquiète le plus, c'est ce qu'il adviendrait du transport commercial international si, chaque fois qu'un avion s'écartait de sa route - nous savons tous que cette situation se produit assez fréquemment -, il était abattu.

C'est dans cet esprit que mon gouvernement a proposé au Conseil de sécurité des Nations Unies, premièrement, que le Secrétaire général mène d'urgence une enquête complète et impartiale, deuxièmement, que l'OACI soit priée d'effectuer d'urgence une enquête détaillée afin de recommander des améliorations aux règles et pratiques de l'aviation civile internationale pour empêcher à tout jamais que se répète pareil incident, et, troisièmement, qu'un dédommagement soit versé aux familles.

Nous demandons instamment à l'URSS de participer volontairement et sans réserve à ces efforts pour déterminer les causes de cette tragédie et ainsi empêcher à tout jamais qu'elle se reproduise. Nous lui demandons instamment de se rendre aux demandes d'une opinion mondiale outragée en reconnaissant sa responsabilité, en exprimant ses regrets et en offrant compensation aux familles des victimes. En mettant ces propositions de l'avant, nous donnons à l'Union soviétique une occasion de contribuer au droit international à cet égard.

L'action soviétique est venue souligner la fragilité actuelle de la confiance et de la stabilité qui marquent les relations entre États souverains partout en Europe et dans le monde. Ce recours aveugle et apparemment incontrôlé à la force éveille de nouveaux doutes dans l'esprit de tous ceux qui avaient espéré en un renforcement de la confiance dans les relations Est-Ouest.

Nous devons nous réunir ici, M. le Président, pour réaffirmer notre engagement vis-à-vis de la sécurité et de la coopération en Europe et, par extension, dans le monde. Après trois longues années de négociation, nous nous croyions parvenus à un accord qui contribuerait à améliorer la paix, la confiance et la sécurité dans un monde troublé. Nous pensions venir à Madrid pour y dresser le bilan de nos réalisations et faire connaître nos attentes pour l'avenir.

Aujourd'hui, ces attentes sont sérieusement minées. Que devons-nous conclure de cette attristante démonstration par l'URSS de son incapacité de s'acquitter d'obligations internationales des plus fondamentales et humanitaires? Le défi de la coopération que nous devons tous relever ici se trouve compliqué d'autant par ce nouvel affront.